

6^e Prix AOYF de photographie des droits humains

Droits humains 3.0

L'innovation technologique a fortement contribué au progrès de l'humanité. Nous vivons globalement mieux, plus longtemps et sommes plus instruits. Les nouvelles technologies ont aussi précipité l'avènement de l'ère numérique. Nous dormons connectés, nous bougeons connectés, nous travaillons connectés. Les appareils intelligents font partie intégrante de notre quotidien, du plus intime au plus collectif. Les écrans, puces et microprocesseurs sont partout. Ils captent tout. Enregistrent nos moindres faits et gestes. Nos habitudes sont mesurées et quantifiées, transformées en données pour mieux les stocker et les monétiser.

Outil d'information, de communication et d'émancipation, Internet et les technologies numériques n'en demeurent pas moins un redoutable outil de contrôle et d'aliénation. Des journalistes, des activistes et des politiciens sont surveillés grâce à des logiciels espions et subissent de fréquentes attaques en ligne. La censure est utilisée pour museler les dissidents, empêcher le débat public et réprimer toute contestation. Les campagnes de désinformation, l'incitation à la haine et les contenus médiatiques falsifiés prolifèrent sur les réseaux sociaux.

Alors que les nouvelles technologies connaissent un développement exponentiel, certains rêvent de voir un jour le cerveau humain remplacé par l'intelligence artificielle. D'autres craignent d'être envahis par les technologies de pointe et la dépendance accrue au numérique. Tantôt sacralisées, tantôt décriées, ces avancées ont indéniablement changé notre rapport aux choses et au monde et soulèvent d'importants enjeux en matière de protections de droits fondamentaux, tels que la liberté d'expression et le respect de la vie privée, que ce soit dans le monde réel ou virtuel.

Aussi novatrices soient-elles, ces technologies ne sont pourtant que des outils. Ce qui importe ainsi, c'est la manière dont on les utilise. Dès lors, comment assurer que leur usage soit bénéfique pour le plus grand nombre ? Et par quels moyens peut-on limiter leurs effets néfastes sur notre condition humaine ? À l'heure de l'humain augmenté et du tout connecté, ce sont de nouveaux comportements qui doivent être promus et de nouveaux cadres qui doivent être créés pour empêcher tout abus et rendre ces outils plus responsables et capables de relever les grands défis de notre époque

Jury

Un-e représentant-e d'un institut d'art contemporain
Un-e représentant-e d'une institution académique
Un-e photographe
Un-e représentant-e Christie's
Un-e représentant-e Human Rights Watch

Délais

1^{er} mars 2023: remise des candidatures
Mi-mars 2023: annonce des finalistes et
préparation de l'exposition
27 avril 2023: remise du 1^{er} Prix et
vernissage
28 avril au 28 mai 2023:
exposition collective

Informations

www.actonyourfuture.org

Inscriptions

hello@actonyourfuture.org

Lauréat-e et finalistes

Le jury délibère en deux tours. À l'issue du premier tour, il sélectionne cinq projets finalistes. Lors du deuxième tour, il distingue un-e Lauréat-e qui reçoit les récompenses suivantes:

Un budget équivalent à la somme de CHF 7'000.-
exclusivement dévolu à la préparation d'une exposition
(matériel et production) pensée à part entière dans la
continuité du projet récompensé.

Une somme de CHF 3'000.- en espèces dont il-elle
peut disposer librement.

Les quatre finalistes restants reçoivent chacun-e une
somme de CHF 500.- en espèces pour la qualité de leur
travail.

**Le-la Lauréat-e et les quatre finalistes exposent
leurs projets du 28 avril au 28 mai 2023 au Centre
de la photographie Genève (CPG).**

Partenaires

éca I

—HEAD
Genève

recherche
& création
depuis 1982
Ecole
Nationale
Supérieure
de
Photographie
ARLES


Royal College of Art
Postgraduate Art & Design

HGB

A" Aalto University
School of Arts, Design
and Architecture

CENTRE
DE LA
PHOTO —
GRAPHIE
GENÈVE

CHRISTIE'S

HUMAN
RIGHTS
WATCH

MAPS

FIFDH FESTIVAL DU FILM
ET FORUM INTERNATIONAL
SUR LES DROITS HUMAINS | GENEVE